

P.V de la commission sportive départementale du 20/12/2010

(Maison des sports à 18H00)

Présents : Claude BROSSARD, Eric DUCOS, Michel KERISIT, Jacques LABRUE, René-Pierre MINARD, Jacques SORIEUX

Ordre du jour :

- 1) Adoption du PV de la dernière CSD
 - 2) Championnat par équipes : point sur la 1^{ère} phase, montées et descentes à mi-saison
 - 3) Epreuves individuelles : point sur la 1^{ère} phase
 - 4) Règlements
 - 5) Questions diverses
-
-

1) Adoption du PV de la dernière CSD

Le PV de la CSD du 19/05/2010 est adopté à l'unanimité.

2) Championnat par équipes : point sur la 1^{ère} phase, montées et descentes à mi-saison

- En préambule, Michel KERISIT fait le point sur le nombre d'équipes engagées en championnat cette saison. Dans le championnat libre à 6 joueurs, il y avait une équipe de moins en 1^{ère} phase ; et il y en aura encore une de moins en 2^{ème} phase. Dans le championnat libre à 4 joueurs, il y avait 3 équipes de moins en 1^{ère} phase ; mais il y en aura une supplémentaire en 2^{ème} phase. Globalement, cela représente donc une perte de 4 équipes par rapport à l'année dernière ; ce qui dénote un léger mieux par rapport aux 8 équipes perdues la saison dernière. Toutefois, il ne reste plus que 20 équipes dans le championnat à 4 joueurs du samedi ; et, çà devient très compliqué de constituer les poules.
- Dans le championnat corpos, nous avons perdu 1 équipe ; mais, heureusement, deux nouvelles équipes se sont engagées en 2^{ème} phase.
- En féminines, il y a toujours que 6 équipes d'Ille et Vilaine dans le championnat national et régional. Mais hélas, il n'y a plus que 4 équipes engagées dans le championnat départemental créé l'année dernière. Pour la saison prochaine, Chantal PACOME, responsable de la commission régionale féminine, souhaiterait ne conserver qu'une division au niveau régional (la pré-nationale) et recréer des championnats départementaux. Cette proposition devait être étudiée à l'occasion de la commission sportive régionale qui a du être annulée samedi dernier. Comme il paraît difficile de créer des championnats départementaux dans les Côtes d'Armor et dans le Morbihan, Michel KERISIT propose de soumettre à la CSR l'idée de créer 2 championnats départementaux. Le premier regrouperait les équipes d'Ille et Vilaine et une partie des équipes du Morbihan et des Côtes d'Armor ; et le deuxième regrouperait les équipes du Finistère et l'autre partie des équipes du Morbihan et des Côtes d'Armor, la répartition se faisant géographiquement.
- En vétérans, il y avait 16 équipes engagées en 1^{ère} phase , ce qui a permis de faire 4 poules de 4 équipes.
- Michel KERISIT précise qu'il a appliqué la tolérance habituelle sur la date des demandes de licence pour la 1^{ère} journée et fait le point sur les litiges de la 1^{ère} phase:

1^{ère} journée

- ⌘ D1B : US GUIPRY-MESSAC 1 a fait jouer un joueur non licencié. Sanction : les parties qu'il a disputées ont été considérées comme perdues (score : 11-9 au lieu de 12-8).
- ⌘ D2C: AURORE VITRE 4 a fait jouer 2 joueurs mutés. Sanction : les parties disputées par un des deux mutés sont considérées comme perdues (score : 12-8 au lieu de 15-5).
- ⌘ D3A: US GUIPRY-MESSAC 3 a fait une mauvaise composition. Sanction : rencontre perdue par pénalité, 20-0 et 0 point.

- ⊘ D3B: OC CESSON 5 a fait une mauvaise composition. Sanction : rencontre perdue par pénalité, 20-0 et 0 point.
- ⊘ C1C: US NONAISIEENNE 1 n'avait aucun joueur licencié. Sanction : rencontre perdue par pénalité, 18-0 et 0 point.
- ⊘ C2E: VOLONTAIRES JANZEENS 4 a fait jouer 2 joueurs mutés. Sanction : les parties disputées par un des deux mutés sont considérées comme perdues (score : 4-14 au lieu de 5-13).
- ⊘ C2F : US CHATEAUGIRON 6 a fait jouer un joueur non licencié. Sanction : les parties qu'il a disputées ont été considérées comme perdues (score : 3-15 au lieu de 5-13).
- ⊘ C2I: US NONAISIEENNE 2 n'avait aucun joueur licencié. Sanction : rencontre perdue par pénalité, 18-0 et 0 point.

2^{ème} journée

- ⊘ C2C: TT CLAYES 1 a fait jouer 2 joueurs non licenciés. Sanction : rencontre perdue par pénalité, 18-0 et 0 point.

3^{ème} journée R.A.S

4^{ème} journée R.A.S

5^{ème} journée

- ⊘ D2C: US VERN 5 a fait une mauvaise composition. Sanction : rencontre perdue par pénalité, 20-0 et 0 point.

6^{ème} journée R.A.S

7^{ème} journée

- ⊘ D3C : US GUIPRY-MESSAC 2 a fait jouer un benjamin qui ne dispute pas le critérium fédéral en nationale 1. Sanction : les parties qu'il a disputées ont été considérées comme perdues (score : 11-9 au lieu de 13-7).

- Il y a eu peu de litiges au cours de cette phase. Michel KERISIT souligne toutefois qu'il n'a pas sanctionné les cas de brûlage provoqués par les journées supplémentaires dans les poules de 10 équipes, à partir du moment où cela ne modifiait pas le résultat. Il ne sait plus quoi faire pour ce problème, tant il paraît évident que les clubs ne lisent pas le tableau de concordance des journées qui leur est envoyé.
- La dernière journée du championnat corpo et de la poule C2E du championnat libre a été très perturbée par les conditions météorologiques. Une rencontre sur cinq dans la poule C2E et environ la moitié des rencontres dans le championnat corpo ont pu avoir lieu. Comme il est impossible de reporter les rencontres qui n'ont pas eu lieu et qu'à priori, les résultats de cette dernière journée n'influaient pas sur les montées et les descentes, la CSD décide d'annuler purement et simplement cette journée. Bien entendu, les feuilles des rencontres ayant eu lieu seront saisies sur SPID pour les résultats individuels.
- Michel KERISIT fait part à la CSD des montées et descentes à mi-saison et notamment du fait qu'il n'y a qu'une descente de régionale. Il soulève 2 problèmes qui se posent.
- En D2 corpos, l'ATSCAF 2 aurait terminé première si on avait tenu compte du résultat de la dernière journée où ils ont battu l'ADAS INRA 1. Mais comme l'ATSCAF 1 termine 7^{ème} en D1 et doit descendre en D2, ils n'auraient pas pu monter en D1. C'est donc bien l'ADAS INRA 1 qui monte en D1.
- Le même problème se pose avec l'US ST GILLES 3 qui doit descendre en C2 et l'US ST GILLES 4 qui doit monter en C1. La CSD confirme que c'est donc le 2^{ème} de la poule C2E, la RAQUETTE BRECEENNE 2, qui monte en C1
- Comme d'habitude, aucun des 2 premiers de la poule de D3 du vendredi ne veut monter en D2, car ils ne veulent pas jouer le samedi. Michel KERISIT propose donc de supprimer cette D3 du vendredi pour la saison prochaine et de revenir à une journée unique pour le championnat à 6 joueurs, le samedi. Néanmoins, avant de faire entériner cette décision, il s'assurera que les équipes concernées sont d'accord pour jouer dans le championnat à 4 joueurs, car il ne faudrait pas que cette décision entraîne une perte d'équipes supplémentaire.
- Devant le nombre d'équipes engagées, la CSD décide, pour la 2^{ème} phase de faire 4 poules de D3 du samedi (3 de 7 et 1 de 6), 3 poules de 7 en C1 et C2 du samedi, 2 poules de 8 en C1 du mardi et 4 poules en C2 du mardi (2 de 8 et 2 de 9).

3) Epreuves individuelles : point sur le début de saison

- La participation au critérium fédéral est en hausse cette saison ; du moins en garçons, car en filles, la situation est catastrophique. Il ne restera, au 3^{ème} tour en départementale, que 4 féminines, toutes catégories confondues. Jacques SORIEUX informe la CSD qu'une réforme est à l'étude pour éviter les abandons injustifiés à l'issue des poules. Toutes les parties non disputées seraient considérées comme perdues pour le classement individuel. D'autre part, la CSD décide, qu'à partir de la saison prochaine, la mise en poule au niveau départementale s'effectuerait de la même façon qu'au niveau régional, en évitant de mettre 2 joueurs du même club dans la même poule.
- Le championnat d'Ille et Vilaine vétérans s'est très bien déroulé à BRECE avec sensiblement la même participation que d'habitude. Celle-ci reste toutefois inférieure à celle des autres départements bretons.
- A l'occasion des 2 premiers tours du circuit des jeunes, la participation est encore en augmentation par rapport à celle de la saison dernière.

4) Règlements

- Michel KERISIT fait part à la CSD de la modification que la commission des jeunes souhaite apporter au règlement du circuit des jeunes. Le décompte des points serait calqué sur le critérium fédéral, une lettre étant attribuée pour les benjamins et une lettre inférieure pour les poussins. Il en irait de même pour les 2 tableaux féminins. Cela permettrait de comparer les joueurs et les joueuses ayant évolué dans 2 tableaux. Bien que 2 tours aient déjà eu lieu, cette modification sera effectuée dès cette saison. D'autre part, un essai sera effectué sur un tour pour faire évoluer les féminines dans un tableau masculin en plus de leur tableau.

5) Questions diverses

- Michel KERISIT informe la CSD que les interclubs départementaux du week-end dernier ont du être annulés à cause des conditions météorologiques, et qu'ils auront lieu le 15 et 16 janvier, toujours à LA RICHARDAIS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45.

*Le responsable de la CSD
Michel KERISIT*